



# Association Miman Bénin

## Procès-verbal de l'assemblée générale

du 17 juin 2015

**Présents :** comité : Gilbert Meillaz, président et trésorier, Gérard Carroz, vice-président, Cédric Farinelli, secrétaire.  
membres : Jeanine Farinelli, Albert Meillaz, Christiane Meillaz, Danièle Baratelli.

**Excusés :** Jean-Marc Gaudin, M. et Mme Bernard Perruchon, Sue Harrisson, Muriel Siallette-Carroz, Marie Teyssedou, Yvette Anderegg, Anthoni Perez de Tudela, Béatrice Favre, Christophe Gaud, Philippe Chervet, Patrick Charlier, François Gning

---

### Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'assemblée générale 2014
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. Questions et approbation des rapports
6. Elections statutaires
7. Election des vérificateurs aux comptes
8. Projets et avancement de ceux-ci
9. Budget 2015
10. Propositions individuelles
11. Divers

---

Le président ouvre la séance à 20h10 en précisant que cette assemblée a été convoquée dans les délais et que celle-ci peut, selon les statuts, valablement délibérer bien qu'il regrette le peu de participants mais remercie chaleureusement les présents.

- 1. Approbation du PV de l'assemblée précédente**  
PV de l'AG du 7 mai 2014 approuvé sans modification.
- 2. Rapport du président**  
voir annexe
- 3. Rapport du trésorier**  
voir annexe
- 4. Rapport des vérificateurs aux comptes**  
voir annexe

## 5. Questions et approbation des rapports

Les rapports ne suscitent aucune question et les différents rapports sont approuvés à l'unanimité.

## 6. Elections statutaires

Notre trésorier, Jean-Marc Gaudin ayant démissionné de cette charge en cours d'année, le poste est à repourvoir. Christiane Meillaz est candidate et élue à l'unanimité.

Les autres membres du comité sont reconduits par un vote à l'unanimité. Ils conservent leurs fonctions.

## 7. Election des vérificateurs aux comptes

Danièle Baratelli et Albert Meillaz sont élus à cette fonction.

Aucun suppléant n'est trouvé. Le comité est chargé d'en trouver un.

## 8. Projets et avancements de ceux-ci

Le président fait une présentation détaillée des projets passés et futurs, des défis qui attendent Mimam, et nous présente les ajustements qu'il a dû effectuer lors de son dernier voyage à Ouassaho ce printemps.

## 9. Budget 2015

Le projet présenté est approuvé. Voir annexe.

## 10. Propositions individuelles

Aucune

## 11. Divers

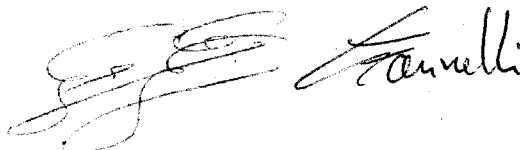
Invitation à venir à Meyrin-les-Bains, où Mimam servira un repas béninois le 2 juillet.

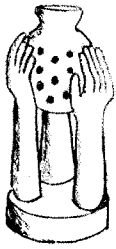
Gilbert Meillaz

Président

Cédric Farinelli

Secrétaire





## Association MIMAN Bénin

Suisse : Gilbert Meillaz / 108 Avenue de Mategnin, 1217 Meyrin

France : Gérard Carroz / 183 Allée du Ruttet, 74160 Feigères

e-mail: [miman@ordem.ch](mailto:miman@ordem.ch)

15 mai 2015

### Rapport d'activités 2014

Chers Membres,

Depuis décembre 2010 que de chemin parcouru. Miman-Bénin est bien ancré dans la vie local des habitants de Ouassaho car nos réalisations touchent tous les habitants.

Le soutien à une coopérative de femmes traitant essentiellement les arachides. Par la fourniture d'un moulin à arachides et tout dernièrement avec le financement de la construction d'un petit hangar de 12 m<sup>2</sup>, cette coopérative est devenue totalement autonome et nous sollicite maintenant uniquement pour des conseils.

La mise sur pieds d'une bibliothèque avec le soutien d'élèves et d'un professeur, en l'occurrence notre secrétaire, du collège Sismondi.

L'ouverture d'un centre de formation artisanale comprenant un atelier informatique, un atelier de couture/tailleur, un atelier photo/vidéo et un atelier mécanique 2 roues, lui aussi en collaboration avec 3 collégiens de Sismondi.

La construction d'un dispensaire à côté de la maternité formant ainsi un véritable centre de santé. Ce dispensaire accueille mensuellement plus de 400 patients ce qui, s'il fallait le faire, nous démontre bien son utilité.

La construction d'un bâtiment scolaire abritant 3 classes, un local économat et un bureau de direction. En octobre 2014 c'est 240 élèves qui ont quittés leurs classes sous la paille pour prendre possession de ce beau bâtiment. La construction de ce bâtiment a été l'élément déclencheur auprès de la mairie de Bohicon qui en novembre 2014 a mis en construction le 2<sup>ème</sup> module de 3 classes et actuellement un petit bâtiment qui abritera la maternelle est en construction.

De plus, grâce à la générosité d'une fillette de 11 ans, cette école est une des rare à avoir un point d'eau contribuant à une meilleure hygiène.

Voilà déjà 2 ans un autre projet a débuté par la formation en agriculture biologique de 2 jeunes que nous avons envoyé suivre les cours de la célèbre école en agriculture bio de Shonghaï à Porto-Novo.

En 2013 un terrain agricole été mis à notre disposition et nous y avons construit l'an passé un hangar de 20m<sup>2</sup>. Cette année encore, un système d'irrigation solaire y sera installé et l'atelier de formation en agriculture biologique va vraiment démarrer cette année en y accueillant ses premiers apprentis. Ce centre de formation agricole nommé Kpondéou sera rattaché au centre de formation professionnelle, projet dont je vais vous parler plus tard.

Il faut encore ajouter à cette liste le soutien à un groupement de coopératives de femmes nommé UGFO (union des groupements de femmes de Ouassaho) dans le domaine des noix palmistes par la fourniture d'une presse à huile et la construction d'un hangar. Toutefois si je vous parle de ce projet et dernier, c'est que c'est le seul qui n'a pas fonctionné selon nos attentes.

Ce trop grand groupement de coopératives, trop important, est composé de différentes coopératives de femmes qui traitent également le soja et les arachides. Ces femmes n'ont jamais eu un système de gestion

# Association MIMAN Bénin

efficace bien que nous les avons aidées en mettant sur pieds des cours donnés par un organisme local.

Ce projet, arrêté en août 2014 renaît actuellement sous une forme plus simple avec un groupe de femmes issus de l'UGFO mais qui traitera uniquement les noix palmistes.

Le présent appartient déjà au passé mais aussi à l'avenir puisqu'en décembre 2014 nous avons fait l'acquisition d'un terrain de 1250 m<sup>2</sup> idéalement situé en face d'un important collège d'enseignement général de 3000 élèves sur lequel va s'ériger en 2015 et 2016 un centre de formation professionnelle. Ce centre sera composé d'un bâtiment principal de 450 m<sup>2</sup> et d'un bâtiment secondaire qui abritera les sanitaires, des dortoirs et des locaux pour les gardiens.

Ce centre de formation professionnelle s'appellera CFPO Susulidji qui veut dire développement en langue fon et se subsistera au CFAO Centre de formation artisanale qui ne répond pas ou plus au besoin de formation.

Ce projet est le plus important réalisé par notre association et je vous propose de vous le présenter dans le détail en fin de notre AG.

Comme vous le voyez, Miman-Bénin a une activité débordante mais rien ne serait possible sans l'appui des communes qui nous font confiance en subventionnant nos projets. Au nom du comité et surtout, des bénéficiaires à Ouassaho, je tiens à les remercier chaleureusement.

A la lecture de ce rapport, tout semble relativement facile, tout baigne dans l'huile, pourriez-vous pensez. Cela ne saurait être exact car si les résultats sont là, c'est après avoir résolu bien des problèmes mais principalement les problèmes culturels :

La colonisation y a laissé des traces et pour certains le doute, la crainte voir la peur ou le mépris envers le blanc est bien réel.

Pour certains, le monde occidental est perçu comme un eldorado et si des blancs viennent chez eux, ils ont de la peine à comprendre que c'est pour les aider et les soutenir et non pas pour les exploiter.

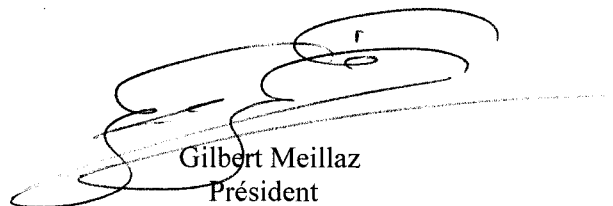
L'aide au développement ne peut être que solidaire et c'est solidairement qu'ils doivent avancer dans le développement mais pour certains, l'individualisme est trop fort. Lorsqu'on a rien ou si peu, il est plus facile de penser à soi et d'appliquer le « je » au lieu du « nous ».

Le manque d'alphabétisation et le vivre au jour le jour ne permet pas d'avoir une vision d'avenir.

Nous devons travailler avec ces réalités et ce n'est que par réalisme, compréhension, volonté et ténacité que nous arrivons à apporter du mieux-être et du mieux vivre aux habitants de Ouassaho.

J'emploie déjà le présent et non pas le futur car déjà maintenant une partie de la population ressent une amélioration de la qualité de vie.

Bien entendu, elle n'est pas encore perceptible pour l'ensemble de la population mais à chacun de mes séjours, je perçois un changement, une évolution positive et je suis persuadé que par le soutien de votre association Miman-Bénin, la population dans sa majorité arrivera un jour à se prendre véritablement en mains et à être vraiment indépendante et responsable.



Gilbert Meillaz  
Président



# Association MIMAN Bénin

108 Avenue de Mategnin, 1217 Meyrin

E-mail: [miman@ordem.ch](mailto:miman@ordem.ch)

## Rapport comptable - exercice 2014

### Comptes d'exploitation

#### Charges

3004 Vers. Projet CFAO. Ce montant concerne les charges non couvertes par l'autofinancement pour les ateliers de couture/tailleur, de photo/vidéo, de mécanique 2 roues, de l'informatique et de la bibliothèque.

3005 Vers. Projet Agricole BIO / Kpondéou. En 2014, le projet était toujours en phase de construction, la formation en agriculture biologique ne commencera qu'au courant 2015, lorsque les 2 formateurs auront terminés leurs formation au centre Shonghai de Porto Novo. Le montant de 8'694.12 concerne la construction d'un hangar de 20m2. de l'achat d'une partie de l'outillage ainsi que de frais de formation.

3006 Vers. Projet Ecole Voly-Quartier. Ce montant comprend la totalité du projet. Les travaux ont débuté en février 2014 et le bâtiment d'un module de 3 classes avec un local économat et un bureau de direction a été inauguré en août 2014 et a accueilli ses premiers élèves à la rentrée scolaire de fin septembre 2014.

3007 Vers. Projet CFPO. Le montant de 10897.70 correspond à l'achat du terrain de 1250 m2 y/c les frais de notaire. La construction est prévue en 2015 et 2016.

3500 Vers. Sal. Dir. Techn. Bien qu'au minimum 1 membre du comité se déplace chaque année, tous nos projets sont suivis par un responsable général des projets (RGP) qui nous adresse mensuellement un rapport pour chaque projet. C'est le secrétaire du comité Miman-Ouassaho qui a cette tâche et s'il est membre bénévole de Miman-Ouassaho, nous le rémunérons pour ce gros et important travail qui nous est indispensable.

3600 Frais de transport. Concerne un envoi maritime en février 2014 de 5 m3 de matériel destiné au dispensaire et au CFAO. Toutefois nous ne renouvelerons pas cette expérience car l'envoi en liftvans est trop compliqué et trop cher par rapport à l'envoi d'un container 20 ou 40' complet. A l'avenir nous privilégierons l'envoi en container.

4550 Frais de voyage. Notre RGP évoqué ci-dessus en venu en formation en novembre 2014 durant 5 semaines et le montant de 1580,35 comprend uniquement le billet d'avion et son assurance voyage. L'hébergement et tous autres frais ont été pris en charge par les membres du comité .

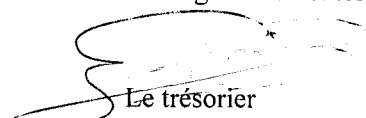
Concernant les frais administratifs, à l'exception des frais du CCP, tous les frais tel que correspondance, communication avec le Bénin, frais de comité et autres frais sont pris en charge par les membres du comité.

#### Produits

6001 membres ordinaires : ce sont les cotisations et petits dons des membres.

6002 membres collectifs : ce sont les subventions reçues de communes genevoises

6400 L'entreprise du président a eu pour mandat en août/septembre 2014 le déménagement d'une grande banque de la place genevoise. Du matériel non réutilisé a été vendu soit directement par la banque elle-même soit par ORDEM qui en a obtenu l'accord. Ces 9670.- francs correspond au montant intégral des ventes réalisées en 2014.

  
Le trésorier

# Association Miman-Bénin



Compte d'Exploitation du 01.01.2014 au 31.12.2014

No. Compte	Désignation du compte	Solde DB CHF	Solde CR CHF	Solde CHF
------------	-----------------------	--------------	--------------	-----------

## CHARGES D'EXPLOITATION

### CHARGES DES PROJETS

3000	Versement Bénin Général			0,00
3001	Vers. Bénin Projet UGFO / Arachides			0,00
3002	Vers. Bénin Projet Dispensaire			0,00
3003	Vers. Bénin Projet Bibliothèque			0,00
3004	Vers. Bénin Projet CFAO	3 097,71		3 097,71
3005	Vers. Bénin Projet Agricole BIO	8 694,12		8 694,12
3006	Vers. Bénin Projet Ecole Voly-Quartier	47 019,03		47 019,03
3007	Vers. Bénin Projet CFAO New	10 897,70		10 897,70
3500	Vers. Bénin Sal. Dir. Techn.	1 809,90		1 809,90
<b>Total CHARGES DES PROJETS</b>		<b>71 518,46</b>		<b>71 518,46</b>

### FRAIS D'ACHAT

3600	Frais de transport	2 975,00		2 975,00
3610	Frais Collège Sismondi	0,00		0,00
<b>Total FRAIS D'ACHAT</b>		<b>2 975,00</b>		<b>2 975,00</b>

### AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.

4550	Frais de voyage (Dir.tech. RGP)	1 580,35		1 580,35
<b>Total AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.</b>		<b>1 580,35</b>		<b>1 580,35</b>

### FRAIS DE BUREAU/ADMINISTRATION

4700	Fournitures de bureau	0,00		0,00
4710	Imprimés/ouvrages prof.	0,00		0,00
4720	Frais de port	0,00		0,00
4740	Frais de CCP	78,79		78,79
<b>Total AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.</b>		<b>78,79</b>		<b>78,79</b>

<b>Total CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>76 152,60</b>	<b>0,00</b>	<b>76 152,60</b>
-------------------------------------	--	------------------	-------------	------------------

## PRODUITS D'EXPLOITATION

### DONATIONS / COTISATIONS

6001	Produits membres ordinaires		585,00	585,00
6002	Produits membres collectifs		41 400,00	41 400,00
6004	Produits dons exceptionnels			0,00
6005	Produits FGC			0,00
6200	Ventes Artisanat		0,00	0,00
6400	Recettes diverses		9 670,00	9 670,00
<b>Total DONATIONS / COTISATIONS</b>			<b>51 655,00</b>	<b>51 655,00</b>

### REVENU DE CAPITAUX

6700	Intérêts de dépôts/banque		26,25	26,25
<b>Total REVENU DE CAPITAUX</b>			<b>26,25</b>	<b>26,25</b>

<b>Total PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>	<b>51 681,25</b>	<b>51 681,25</b>
--------------------------------------	--	-------------	------------------	------------------

8000 Résultats bruts (perte)

24 471,35

76 152,60	76 152,60
-----------	-----------



## Association MIMAN - Bénin

### Compte d'exploitation exercice 2014

		€	
CHARGES		Chges 2014	Prod. 2014
FRAIS PROJETS OUASSAHO			
	Solde au 31.12.2014	0,00	
<b>Total FRAIS PROJETS OUASSAHO</b>		<b>0,00</b>	
<b>Total CHARGES</b>		<b>0,00</b>	

PRODUITS		Chges 2014	Prod. 2014
DONS / COTISATIONS			
6001	Cotisations membres		180,00
6002	Dons Communes / Associations		0,00
6004	Dons		210,00
<b>Total DONS / COTISATIONS</b>			<b>390,00</b>
VENTES			
6200	Ventes artisanat		0,00
<b>Total VENTES</b>			<b>0,00</b>
PRODUITS BANQUE			
6700	Intérêts actifs C.A.		0,61
<b>Total PRODUITS BANQUE / CCP</b>			<b>0,61</b>
<b>Total PRODUITS</b>			<b>390,61</b>
<b>Excédent sur exercice</b>		<b>390,61</b>	

### Bilan au 31 décembre 2014

Comptes		2014	
ACTIF		€	€
1000	Caisse	0,00	
1020	Banque CA	1 909,01	
1040	Banque CA - Compte Epargne	55,44	
1090	Actifs transitoires	0,00	
<b>Total Actifs</b>		<b>1 964,45</b>	

PASSIF		€	€
2020	Fonds pour projets Ouassaho		1 800,00
2090	Passifs transitoires		72,00
2100	Capital		92,45
<b>Total Passif</b>			<b>1 964,45</b>



# Association Miman-Bénin

## BILAN au 31.12.2014

Compte	Désignation du compte	Solde DB CHF	Solde CR CHF	An. préc. CHF
1000	Caisse principale	52,00		52,00
1010	Poste	10 416,17		34 887,52
1020	Banque .....			0,00
1061	TVA à récupérer s/achats			0,00
1062	TVA à récupérer s/investis.			0,00
1070	Marchandises			0,00
1090	Actifs transitoires			0,00
<b>Total ACTIF</b>		<b>10 468,17</b>		<b>34 939,52</b>

### PASSIF

#### CAPITAL ETRANGER

2000	Fournisseurs			0,00
2010	Autres créanciers			0,00
2016	TVA due s/ventes			0,00
2020	Fonds pour projets		10 000,00	34 420,00
2090	Passifs transitoires			0,00
<b>Total CAPITAL ETRANGER</b>			<b>10 000,00</b>	<b>34 420,00</b>

#### CAPITAL PROPRE

2100	Capital		519,52	458,25
2121	Réserves projets Sismondi			0,00
2129	Perte 2014		-51,35	61,27
<b>Total CAPITAL PROPRE</b>			<b>468,17</b>	<b>519,52</b>

<b>Total P A S S I F</b>			<b>10 468,17</b>	<b>-34 939,52</b>
--------------------------	--	--	------------------	-------------------

Le résultat de l'exercice à été réparti de la façon suivante:

31.12.2014

31.12.2013

Diminution du fonds pour projets	24 420,00
Diminution du capital	51,35
Perte exercice 2014	24 471,35

Fonds pour projets	10 000,00
--------------------	-----------





## Association MIMAN - Bénin

### Budget 2015

CHARGES			Chges 2015	Prod. 2015
<b>FRAIS PROJETS OUASSAHO</b>				
	4010	Versement à Ouassaho	87 000,00	
	4011	Transport pour projets	10 000,00	
	4012	Fournisseurs pour projets	3 000,00	
<b>Total FRAIS PROJETS OUASSAHO</b>			<b>100 000,00</b>	
<b>FRAIS BANCAIRES-CCP / INTERETS</b>				
	4410	Frais de Banque	0,00	
	4411	Frais de CCP PostFinance	150,00	
<b>Total FRAIS BANCAIRES-CCP / INTERETS</b>			<b>150,00</b>	
<b>FRAIS DE BUREAU/ADMINISTRATION</b>				
	4700	Fournitures de bureau	0,00	
	4710	Imprimés/ouvrages prof.	0,00	
	4720	Frais de port / Affranchissements	0,00	
<b>Total FRAIS DE BUREAU/ADMINISTRATION</b>			<b>0,00</b>	
<b>AUTRES CHARGES</b>				
	4550	Frais de voyage	0,00	
<b>Total PUBLICITE</b>			<b>0,00</b>	
<b>Total CHARGES</b>			<b>100 150,00</b>	

### PRODUITS

			Chges 2015	Prod. 2015
<b>DONS / COTISATIONS</b>				
	6000	Dons Communes / Etat		90 000,00
	6001	Cotisations membres		500,00
	6002	Dons entreprises / ventes de matériel		10 000,00
	6003	Dons exceptionnels		0,00
<b>Total DONS / COTISATIONS</b>				<b>100 500,00</b>
<b>VENTES</b>				
	6200	Ventes artisanat		300,00
<b>Total VENTES</b>				<b>300,00</b>
<b>Total PRODUITS</b>				<b>100 800,00</b>
<b>Excédent sur exercice 2015</b>			<b>650,00</b>	
<b>Totaux Balance</b>			<b>100 800,00</b>	<b>100 800,00</b>



## Association MIMAN Bénin

Gétard Carroz, 183 Allée du Ruttet, 74160 Feigères

E-mail: [miman@ordem.ch](mailto:miman@ordem.ch)

### Rapport des vérificateurs - exercice 2014

Conformément à notre mandat, nous avons procédé le 12 et le 16 juin 2015 au contrôle de l'exercice 2014 de l'Association MIMAN-Bénin.

Notre contrôle s'est effectué par vérification de la concordance des chiffres entre le bilan de clôture, le compte de Pertes et Profits avec les relevés bancaires et celui du compte postal ainsi qu'au contrôle des frais et des versements.

Nous avons constaté la parfaite concordance des comptes de pertes et profits et du bilan. Les écritures sont correctement passées dans les différents comptes de charges et produits.

Le total des charges s'élève à 76'152.60 Chf. alors que les produits sont de 51'681.25 Chf. ce qui laisse apparaître une perte de 24'471.35 Chf.

Le bilan est équilibré à Chf. 10'468.17. Le fond pour projets a été ramené de 34'420.-- francs à 10'000.-- soit une diminution de 24'420.-- francs, le solde de la perte soit Chf 51,35 venant en diminution du capital qui de ce fait s'établit à 468,17 francs au 31 décembre 2014.

Pour les comptes au Crédit Agricole de St.-Julien en France, il n'y a pas eu de charges en 2014 et le total des produits et intérêts s'élève à 390, 61 Euros.

Le Bilan est équilibré à 1'964,45 Euros qui à l'actif représentent les montants en banque sur le compte courant et sur le compte épargne et au passif ce montant se répartit de la façon suivante : Fonds pour projets 1'800.-- €, Passifs transitoires 72.- € et le Capital de 92,45 €.

En conséquence nous proposons à cette assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et d'en donner décharge au trésorier.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans remercier le comité et plus précisément son trésorier pour la clarté des comptes et la parfaite tenue de la comptabilité.

Rapport établi le 16 juin 2015

Christiane MEILLAZ

Christophe GAUD